

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MAURICE-BARBEAU
Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le 19 octobre 2023 à midi au local C1-24

Sont présents :

Mme Mégan Bédard, étudiante en bijouterie-joaillerie
M. Yan Blanchet, enseignant en bijouterie-joaillerie
Mme Marilyne Bujold, psychoéducatrice
Mme Lanie Desrochers, présidente du CE et directrice générale d'Option-travail
M. Jonathan Grégo, étudiant en dessin de bâtiment
M. Maxime Labbé, gestionnaire d'établissement
M. Frédéric Laflamme, enseignant en dessin de bâtiment
M. Maxime Lapointe, entreprise Leclerc communication
Mme Sophie Lemieux, agente de bureau
M. Jean-François Roy enseignant en lancement d'une entreprise
M. Benoit Thibault, directeur

Sont absentes :

Mme Isabelle Myrand, conseillère d'orientation
Mme Mélissa Poulin, directrice adjointe

Secrétaire :

Mme Isabelle Giguère

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Benoit Thibault souhaite la bienvenue aux membres présents. Le quorum est constaté à 12 h 09. Il propose de faire un tour de table afin que chaque participant se présente et nous informe de son rôle au conseil d'établissement.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Benoit Thibault fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par **Mme Marilyne Bujold** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Secondée par Mme Sophie Lemieux.

C.E. 001-23-24 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2023

Il est proposé par **Mme Lanie Desrochers** d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
Secondée par M. Yan Blanchet.

C.E. 002-23-24 Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2023

Il n'y a aucun suivi au compte rendu.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucun public.

6. ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CE

M. Benoit Thibault agit à titre de président d'élection. Il est **proposé par M. Yan Blanchet** de nommer **Mme Lanie Desrochers** à titre de présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

C.E. 003-23-24 Mme Lanie Desrochers est élue par acclamation.

Il est **proposé par Mme Lanie Desrochers** de nommer **M. Maxime Lapointe** à titre de vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

C.E. 004-23-24 M. Maxime Lapointe est élu par acclamation.

7. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE

Il est proposé par **M. Jonathan Grégo** de nommer **Mme Isabelle Giguère** comme secrétaire officielle pour toutes les rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024. **Secondée par Mme Sophie Lemieux.**

C.E. 005-23-24 Mme Isabelle Giguère est élue par acclamation.

Dépôt pour approbation :

8. PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS PAR LE CE ET CALENDRIER DES RENCONTRES

M. Benoit Thibault dépose la liste des différents sujets qui seront traités en 2023-2024. Il propose les dates de rencontre suivantes pour l'année 2023-2024 :

- 19 octobre 2023
- 24 janvier 2024
- 22 mai 2024
- 22 novembre 2023
- 17 avril 2024

Il est proposé par **Mme Marilyne Bujold** d'approuver les principaux sujets traités en ajoutant le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation dans la colonne du mois de janvier. Le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2023-2024 est approuvé tel quel. **Secondée par M. Yan Blanchet.**

C.E. 006-23-24 Approuvé à l'unanimité

9. DÉPÔT DE LA PLANIFICATION DES SORTIES ÉDUCATIVES 2023-2024

M. Benoit Thibault dépose pour approbation le document des sorties éducatives pour l'année scolaire 2023-2024 et il en fait la présentation. Il est proposé par **Mme Sophie Lemieux** d'approuver le document tel que présenté. **Secondée par M. Frédéric Laflamme.**

C.E. 007-23-24 Approuvé à l'unanimité

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Benoit Thibault présente le document sur les Règles de régie interne du conseil d'établissement. Il mentionne que les membres doivent approuver le document en début d'année scolaire selon la Loi sur l'instruction publique.

Il est proposé par **M. Jean-François Roy** d'approuver le document tel que présenté. **Secondée par M. Jonathan Grégo.**

C.E.008-23-24 Approuvé à l'unanimité

Dépôt pour adoption :

11. RAPPORT FINANCIER 2022-2023 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Maxime Labbé présente le rapport financier du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023. Le résultat au 30 juin 2023 est de 21,61 \$.

Il est proposé par **M. Yan Blanchet** d'adopter le rapport financier du conseil d'établissement tel que présenté. **Secondée par M. Maxime Lapointe.**

C.E. 009-23-24 Adopté à l'unanimité

12. RAPPORT ANNUEL 2022-2023 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Lanie Desrochers présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023. Le document est soumis aux membres pour adoption.

Il est proposé par **Mme Marilyne Bujold** d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement tel que présenté. **Secondée par M. Jonathan Grégo.**

C.E. 010-23-24 Adopté à l'unanimité

13. BUDGET PRÉVISIONNEL DU CENTRE 2023-2024

M. Maxime Labbé présente et commente le document « **Budget prévisionnel 2023-2024** ». Un sommaire des dépenses et des revenus pour l'année scolaire 2023-2024 est présenté aux membres pour en faciliter la compréhension selon les chiffres du budget initial.

Il est proposé par **M. Maxime Lapointe** d'adopter le budget prévisionnel du centre tel que présenté. **Secondée par Mme Sophie Lemieux.**

C.E. 011-23-24 Adopté à l'unanimité

Dépôt pour information :

14. INFORMATION DE LA DIRECTION

- Les travaux de rénovation de la cafétéria débuteront au début de l'année 2024
- Octroi d'un contrat de développement informatique avec la compagnie Victrix afin de remplacer Horacio et Compilée
- Lancement du programme AEP en Mécanique de vélo dès le 20 novembre
- Embauche de nouvelles enseignantes en Service de garde scolaire, en photographie, en dessin de bâtiment et en mécanique de vélos.

15. FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS ET FORMATION OBLIGATOIRE

M. Benoit Thibault fait un rappel à tous les membres du conseil d'établissement qu'ils doivent obligatoirement remplir deux documents (renseignements personnels et dénonciation d'intérêt) et de les retourner à madame Isabelle Giguère par courriel avant le 23 octobre afin de les faire parvenir dans les temps à la direction générale.

Les nouveaux membres du Conseil d'établissement devront suivre une formation obligatoire sous forme de capsule sur Internet. La formation vise à soutenir les membres dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique. La secrétaire du conseil d'établissement fera une relance afin que la formation des nouveaux membres soit complète avant la prochaine rencontre de novembre.

15. QUESTION DES MEMBRES

Rien à ce point.

16. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 22 novembre 2023 au local C1-24.

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par M. Yan Blanchet à 13h12.

C.E. 012-23-24 Adopté à l'unanimité.

M. Benoit Thibault, directeur

M^{me} Lanie Desrochers, présidente